

L'an deux mil vingt-deux, le 29 septembre à 20 heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal extraordinaire de la Commune de Gençay, sous la présidence de M. François BOCK, Maire de Gençay, dûment convoqués le 20 septembre 2022.

Présents : François BOCK, Maire, Isabelle BOETSCH, Joël LAFRECHOUX, Roselyne LACOUTURE, adjoints, Patrice COURTAUD, Françoise PERIDY, Sophie VERGNAUD, Thierry INGRAND, Sylvie DENIS, Christian PENOT, Sophie LE SIRE-ROUILLON, Renaud ROBERT, Maud CERISIER, Dominique GUYONNET, Fabienne GILLES-ROUSSEAU, Cécile CERISIER formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés avec procuration :

- Claude FERRON à Isabelle BOETSCH
- Pascal THIBAUT à Joël LAFRECHOUX
- Sarah COLLOBER, à Renaud ROBERT

Le secrétariat a été assuré par : Sophie VERGNAUD

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages : 19

PERMIS DE LOUER : Route de Confolens, rue de l'ancienne caserne et Impasse de la Croix blanche

Monsieur le Maire expose que suite à la mise en place du permis de louer, délibération n° NB_2100716_113 du 08 juillet 20221, il convient de rajouter :

- la route de Confolens,
- la rue de l'ancienne caserne
- l'Impasse de la Croix.

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité de rajouter la route de Confolens, rue de l'ancienne caserne et l'Impasse de la Croix blanche dans la liste des rues soumises au Permis de louer et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Pour copie conforme
A Gençay, le 29 septembre 2022
Le Maire
François BOCK



AR Prefecture

086-218601037-20221004-NB_2209_291634-DE
Reçu le 04/10/2022
Publié le 04/10/2022